

# **COMMUNIQUE DU COPAF (Collectif pour l'avenir des foyers) NON A LA RÉPRESSION CONTRE LES CUISINES COLLECTIVES**

8, rue Gustave Rouanet, 75018 Paris.

[copaf@copaf.ouvaton.org](mailto:copaf@copaf.ouvaton.org) [www.copaf.ouvaton.org](http://www.copaf.ouvaton.org)

**Mardi 22 septembre 2009 à 13h30 à la 31<sup>ème</sup> chambre correctionnelle de Paris un procès singulier se tiendra :** Harouna S. délégué des résidents du foyer de travailleurs immigrés situé 50-52 rue Clisson à Paris 13<sup>ème</sup> sera jugé pour avoir permis aux résidents du foyer de continuer à cuisiner et à manger collectivement.

## ***Petite histoire des cuisines des foyers de travailleurs originaires de l'Afrique de l'Ouest :***

- préférant cuisiner et manger en groupe alors qu'ils vivent seuls sans leur famille dans ces habitats collectifs appelés foyers,
- vivant dans des chambres à 1 lit de 9 m<sup>2</sup>, des chambres à 2 lits de 14 m<sup>2</sup> et dans des chambres à 3 lits de 24 m<sup>2</sup> avec des petites cuisines d'étage n'ayant que 5 réchauds,
- cuisinant des plats à longue cuisson comme le mafé et le tieb,
- ayant des horaires de travail compliqués (dans les secteurs de la construction, du nettoyage et de la restauration) et des temps de transports très longs et pénibles,
- pouvant avec ces cuisines, acheter à un prix très modique un plat chaud nourrissant dès leur retour du travail, les travailleurs africains des foyers ont imaginé depuis les années 60 et ont créé des cuisines collectives. Ce sont soit des « popotes familiales » avec un système de cotisation mensuelle, soit des cantines où des équipes de cuisine (surtout des cuisinières) vendent des plats à l'unité.

A Clisson, les deux systèmes existent. Les résidents ont aménagé deux petites cuisines d'étage en cantines collectives. Ils ont constamment réclamé une grande cuisine collective de RCH qu'on leur a constamment refusée.

Dans de nombreux foyers, ce sont les gestionnaires qui ont eux-mêmes équipé et aménagé ces cuisines à la demande des résidents. Mal entretenues et pas mises aux normes à temps, elles sont aujourd'hui très dégradées. Pendant des décennies les pouvoirs publics (Préfectures, Mairies, services vétérinaires et d'hygiène...) se sont complètement désintéressés de la situation. Les gestionnaires n'y ont fait que peu de travaux.

## ***Aujourd'hui, la Préfecture de Police de Paris privilégie la répression.***

A Clisson, suite à un contrôle des services de la Préfecture de Police, la fermeture des cuisines a été exigée en attendant des travaux de mise en conformité. Ce sont les délégués qui ont eux-mêmes fermé les deux cuisines et procédé à leur nettoyage. Ils ont demandé au gestionnaire Aftam, quitte à changer le statut des cuisines, de faire les travaux mais celui-ci refusé toute négociation permettant de trouver une solution adaptée aux lieux et à la réglementation. Les résidents, lassés d'attendre des travaux qui ne venaient pas, en assemblée générale, ont demandé à leurs délégués de rouvrir une des deux cuisines, ce qu'ils ont fait en mars 2008.

Aujourd'hui, c'est Harouna, en tant que président du comité des résidents qui est traîné en correctionnelle pour « s'être abstenu d'exécuter les mesures ordonnées par le Préfet de Police de PARIS ... en l'espèce, la fermeture de la cuisine collective ...jusqu'à la réalisation de travaux de mise en conformité ». C'est une première, un délégué traîné au pénal alors qu'il n'a cessé de réclamer les dits travaux de mise en conformité, alors qu'il n'a voulu que la survie d'un vrai service solidaire et social, adapté au mode de vie des résidents !

Cette situation ne nous semble pas malheureusement un cas isolé, les foyers et leurs activités collectives (cuisines, salles de prière, services de proximité comme les tailleurs, les coiffeurs, les petits marchands, les cafés..) sont réprimés par des actions en justice, des contrôles de police en tout genre, des dénigrement systématiques, et en même temps des pratiques gestionnaires a minima.

L'enjeu paraît évident : il s'agit de casser les solidarités existant entre les travailleurs des foyers et leur cohésion communautaire pour les réduire à des individus isolés chacun devant subvenir seul à tous ses besoins, comme manger seul sur son lit et devant la télé.

Le Copaf soutient les résidents et leurs délégués dans leur volonté de conserver leurs espaces collectifs et en particulier les cuisines.

**Le Copaf appelle à venir nombreux soutenir les résidents et Harouna le mardi 22 septembre à la 31<sup>ème</sup> chambre correctionnelle du TGI de Paris, métro Cité, rendez vous 13 heures devant l'entrée Sainte Chapelle.**

*Contact. Copaf 06 87 61 29 77 / Harouna 06 03 72 41 70*